MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **Département du pilotage de la mobilité** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2023-638** **05/10/2023**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Campagne de mobilité - postes BREXIT - Octobre 2023 - 15 jours

Depuis le 1er janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européen s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.
Aussi, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la Direction générale de l'alimentation.
C'est dans ce contexte que sont publiés 83 postes dont les fiches de poste sont jointes à la présente note de service.

IMPORTANT Modalités de candidatures :
A. Pour les candidats internes :
Le dépôt des candidatures est dématérialisé dans Agrimob.
Le numéro de campagne à sélectionner dans Agrimob est indiqué dans le tableau récapitulatif des postes proposés (voir campagne 1 mois et campagne 15 jours).
Le guide utilisateur pour la télé déclaration est téléchargeable au lien suivant :
https://gestion.agorha.agriculture.gouv.fr/Tele-candidature-AgriMob
B. Pour les candidats externes :
Prise de contact obligatoire avec la structure dont les coordonnées sont indiquées dans la fiche de poste
Faire demande à la structure du dossier mobilité.

Conformément à ses engagements reconnus par l’attribution du double label AFNOR « Egalité professionnelle » et « Diversité », le MASA ouvre l’ensemble de ses postes aux candidats reconnus en situation de handicap. Afin de prendre connaissance des spécificités et contraintes éventuelles des postes offerts, les candidats sont invités à se rapprocher des personnes à contacter, mentionnées dans les fiches de poste, qui fourniront toute information utile et préciseront les dispositifs d’accompagnement à la prise de poste et/ou à l’adaptation du poste de travail pouvant être déployés.

A l’issue de la procédure de sélection, les candidats non retenus en seront informés et pourront, s’ils s’estiment avoir fait l’objet d’une rupture d’égalité de traitement, saisir la cellule de signalement des discriminations du ministère Allodiscrim, dans un délai de 3 mois (sa consultation est gratuite). - Pour saisir la cellule : - Par téléphone : 01 49 55 82 41 - Par la plateforme : allodiscrim.wethics.eu code : 1881 - Par courrier : Allodiscrim 51 rue Bonaparte 75006 PARIS

Depuis le 1er janvier 2021, le retrait effectif du Royaume-Uni de l'Union Européenne s'est traduit par le rétablissement des contrôles sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires aux frontières.

Aussi, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire continue de renforcer les postes d'inspection frontaliers du Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP) de la direction générale de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que sont publiés 83 postes. Les fiches de poste correspondantes sont jointes à la présente note de service.

Modalités de candidatures

A. Pour les candidats internes :

Le dépôt des candidatures est dématérialisé dans Agrimob.

Le numéro de campagne à sélectionner dans Agrimob est indiqué dans le tableau récapitulatif des postes proposés (campagne 1 mois ou campagne 15 jours).

Le guide utilisateur pour la télé déclaration est téléchargeable via lien suivant : https://gestion.agorha.agriculture.gouv.fr/Tele-candidature-AgriMob

B. Pour les candidats externes :

Une prise de contact avec la structure est obligatoire. Les coordonnées des personnes à contacter sont mentionnées dans la fiche de poste.

Afin de candidater, il convient de solliciter le dossier mobilité auprès de la structure recruteuse.

Conformément au double label AFNOR « Egalité professionnelle » et « Diversité », le MASA ouvre l'ensemble de ses postes aux personnes reconnues en situation de handicap. Afin de prendre connaissance des spécificités et contraintes éventuelles des postes offerts, les candidats sont invités à se rapprocher des structures recruteuses qui fourniront toute information utile et préciseront les dispositifs d'accompagnement à la prise de poste et/ou à l'adaptation du poste de travail pouvant être déployés.

A l'issue de la procédure de sélection, les candidats non retenus en seront informés. S'ils estiment avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement, ils pourront saisir la cellule de signalement des discriminations du ministère (Allodiscrim) dans un délai de 3 mois (sa consultation est gratuite).

Il est possible de saisir la cellule :

- Par téléphone : 01 49 55 82 41

- Via la plateforme : allodiscrim.wethics.eu code : 1881

- Par courrier : Allodiscrim, 51 rue Bonaparte 75006 PARIS

Tableaux des postes et des campagnes :

TABLEAU DES POSTES PROPOSÉS

Noms des campagnes Agrimob	DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 19 OCTOBRE 2023					
	N°poste Agrimob	Structure	Catégorie	Intitulé du poste	Sus/Vac	Correctif
Fil Eau - Publication du 02/10/2023	31361	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/GONFREVILLE	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31362	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31363	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31364	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31365	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31366	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	
	31367	SD/DRAAF/DRAAF14/SRAL/OUISTREHAM	B	Inspecteur.trice aux frontières BXT	V	

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Gonfreville l'Orcher
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31361 **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R1400134**
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	**Nature du contrat :**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur

Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021.
Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL.
Le PCF de Gonfreville fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions

Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Pour assurer une continuité de service, les missions de contrôles peuvent se dérouler dans les autres PCF normands.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale,
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés
Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible :** Télétravail non possible
- **Management :** non
- **Logé :** non
-

Personnes à contacter

Transmettre CV et lettre de motivation :
Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31362 **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R1400107**
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	**Nature du contrat :**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur

Suite au Brexit, le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux et animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis janvier 2021
Les agents du poste frontalier sont rattachés à la DRAAF au SRAL
Le PCF de Ouistreham fait partie du *Service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP)*rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation du Brexit.

Description du poste et description des missions

Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales et d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique
des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30),
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.
Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible :** Télétravail non possible
- **Management :** non
- **Logé :** non
-

Personnes à contacter

Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

Poste ouvert aux candidats en situation de handicap

N° de publication : 31363 **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R1400096**
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	**Nature du contrat :**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur

Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021.
Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL.
Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions

Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30),
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.
Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible :** Télétravail non possible
- **Management :** non
- **Logé :** non
-

Personnes à contacter

Transmettre CV et lettre de motivation
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31364 **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R1400061**
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	**Nature du contrat :**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur

Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021.
Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL.
Le PCF de OUISTRHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions

Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales
Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique
des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30),
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. Travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.
Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Connaissances en microbiologie et de biologie Connaissances techniques et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de l'anglais appréciée Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible :** Télétravail non possible
- **Management :** non
- **Logé :** non
-

Personnes à contacter

Les candidats doivent transmettre à l'adresse suivante un CV et une lettre de motivation indiquant le ou les PCF pour lequel ou lesquels ils postulent :
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31365 **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R1400108**
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	**Nature du contrat :**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur

Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021.
Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL.
Le PCF de OUISTREHAM fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et sera en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions

Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en œuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30),
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.
Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible :** Télétravail non possible
- **Management :** non
- **Logé :** non
-

Personnes à contacter

Transmettre CV et lettre de motivation :
Adresse courriel : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham,
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31366 **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R1400139**
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	**Nature du contrat :**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur

Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE sera effectif au 01/01/2021.
Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL.
Le PCF de Ouistreham fait partie du Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire aux frontières (SIVEP) rattaché à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) et est en charge des contrôles à l'importation Brexit.

Description du poste et description des missions

Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les
productions animales et végétales
Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique
des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30),
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés les week end et jours fériés.
Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible :** Télétravail non possible
- **Management :** non
- **Logé :** non
-

Personnes à contacter

Transmettre CV et lettre de motivation
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF)
Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) de Ouistreham
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application du code général de la fonction publique (article L.332-2-2°, article L.332-7)

Inspecteur.trice aux frontières BXT

N° de publication : 31367 **Catégorie : B**	**Référence du poste : A6R1400171**
Nature de l'emploi : Ouvert aux titulaires et aux contractuels	**Nature du contrat :**
Corps	**Groupe RIFSEEP**
Technicien : spécialité vétérinaire et alimentaire	2
Agent contractuel des services déconcentrés	NA
En cas d'absence de candidature de titulaire, le poste peut être pourvu par contrat en application de la loi 84-16 modifiée Art. L. 332-2 (2°)	
Poste V (Vacant)	

Descriptif de l'employeur

Suite au Brexit le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, animaux vivants échangés entre le RU et l'UE est effectif depuis le 01/01/2021.
Les agents de PCF sont rattachés à la DRAAF au SRAL.

Description du poste et description des missions

Les contrôles à l'importation concernent les denrées d'origine animale, les végétaux, les animaux vivants et les produits destinés à l'alimentation humaine.
La mission du PCF est d'assurer la protection de la santé publique sur le territoire communautaire et d'empêcher l'introduction d'organismes pathogènes pour les productions animales et végétales.
Sous l'autorité du chef du poste frontalier, et en lien avec les vétérinaires officiels, l'inspecteur est en charge de l'inspection physique et documentaire d'identité physique
des produits soumis à contrôle à l'importation, en lien direct avec les importateurs ou leurs représentants.
Ces inspections incluent la mise en oeuvre des éventuelles suites administratives ou judiciaires.
Des formations obligatoires sont à réaliser sur les 4 PCF normands, notamment pour l'accompagnement à la prise de poste.
Conditions particulières d'exercice : SIVEP actif 363 jour par an. Les missions de contrôle se dérouleront à chaque escale (fermeture du poste de 1h00 à 6h30),
Cycle horaire de 35h par semaine ; 4 jours de travail (8h45) selon planning. travail en horaires décalés, les week-end et jours fériés.
Services de la DRAAF, SIVEP national, douanes, opérateurs économiques, directions départementales en charge de la populations, opérateurs portuaires, police de l'air et des frontières, gendarmerie

Descriptif du profil recherché

Savoirs	Savoir-faire
Connaissances microbiologie et biologie Connaissances tech. et juridiques dans le domaine vétérinaire Maîtrise de la langue française parlée et écrite Maîtrise des outils informatiques Bonne pratique de la langue anglaise appréciée. Permis B exigé	Aptitude pour le travail en équipe et la prise de décision Grande disponibilité Sens de l'organisation, rigueur Qualités d'analyse, de relationnel et de pédagogie Anticipation des difficultés et d'alerte de la hiérarchie Autonomie dans le travail

Informations complémentaires et critères candidats

- **Télétravail possible :** Télétravail non possible
- **Management :** non
- **Logé :** non
-

Personnes à contacter

Transmettre CV et lettre de motivation
Adresse mail : recrut-brexit.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr